



Cagnotte le 05 août 2019

## Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

*De la Nature et des Hommes*

www.sepanso40.fr



**Monsieur le Préfet des Landes**  
**24 rue Victor Hugo**  
**40021 Mont de Marsan Cédex**

Transmission électronique : [pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr](mailto:pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr)

**Objet : Pollution du lac marin d'Hossegor (risques sanitaires prévisibles)**

**Monsieur le préfet,**

Nous avons l'honneur d'attirer solennellement une nouvelle fois votre attention sur l'historique de la pollution du lac marin d'Hossegor. Le dernier épisode de pollution reconnue date des 26, 27 et 28 juillet 2019.

### **Chronologie :**

- Jeudi 25 juillet la météo régionale prédit une perturbation sud-ouest sur trois jours avec risques d'abats d'eau importants.
- Conséquence : ouverture des déverses des bassins tampons de la station de traitement des eaux usées (STEU) de Péchin et Tourneur du réseau d'assainissement de Saint-Vincent de Tyrosse (SVT) vers le bassin récepteur du ruisseau Maubecq.
- Vendredi 26 juillet : pluviométrie SVT : 26 mm ; débit déversoir Péchin : 292 m<sup>3</sup> ; débit déversoir Tourneur : 110 m<sup>3</sup>. Cumul journalier : 402 m<sup>3</sup>
- Samedi 27 juillet : pluviométrie SVT : 24,6 mm ; débit déversoir Péchin : 468 m<sup>3</sup> ; débit déversoir Tourneur : 349 m<sup>3</sup>. Cumul journalier : 817 m<sup>3</sup>
- Total cumul du 26 et 27 juillet : 1219 m<sup>3</sup>
- Le bassin hydrographique (Maubecq => Lamothe => Bourret => port de Capbreton) est impacté par une pollution bactériologique

### Données fournies par le Syndicat Mixte de Rivières Côte Sud :

25/07/2019 Bourret	750 UFC/100 ml pluviométrie constatée cumul de 1 mm
26/07/2019 Bourret	46 110 UFC/100 ml pluviométrie constatée cumul de 26 à 24 mm dont un épisode de 17 à 15 mm en 1h
27/07/2019 Bourret	38 730 UFC/100 ml pluviométrie constatée cumul de 24 mm dont un épisode de 6,5 mm en 1h
28/07/2019 Bourret	21 870 UFC/100 ml pluviométrie constatée cumul de 2 mm
29/07/2019 Bourret	1 340 UFC/100 ml pluviométrie constatée cumul de 0 mm

.../...

- Vendredi 26 juillet : dans le cadre des suivis eaux de baignades, les prélèvements des eaux de baignade des plages du lac d'Hossegor démontrent et confirment une pollution bactériologique (Labo LPL 40 – 3 pièces jointes). Par arrêté municipal, les plages et les activités du lac sont suspendues pendant trois jours.

### **Commentaires SEPANSO :**

Les échantillons prélevés par LPL et le Syndicat de rivières confirment l'impact de ce type de pollution bactériologique à l'instant t, mais ne fournit pas d'indication sur les pics de pollution et sur les impacts dans le temps de ceux-ci.

Rappel Norovirus (Nov) : les eaux de déversement des STEU contiennent des bactéries, mais également des virus bénins et malins de la famille des norovirus qui ne peuvent être déterminés et quantifiés par une simple analyse E-coli et entérocoques classique. Ces Nov ont une durée de vie d'une vingtaine de jours, voire davantage. Ce n'est pas un simple dispositif d'épuration par filtres et une rampe à ultra-violet qui peuvent les neutraliser (voir fiche Agence Française de Sécurité Alimentaire des Aliments – voir pièce jointe).

Dans cette situation d'apports plus ou moins continus d'entérocoques et Nov, on admet que les huîtres, qui ont un fort pouvoir de concentration, ont stocké ces organismes. Par mesure de prévention évidente celles-ci doivent être mises en quarantaine sanitaire ; elles ne pourront être consommées qu'après analyse de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER)

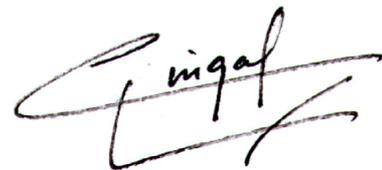
### **Conclusions et questions SEPANSO :**

Nous savons - et l'administration aussi - qu'avec un cumul pluviométrique au delà de 20 mm le risque de déverses est inévitable à Saint-Vincent de Tyrosse dans le contexte actuel du réseau d'assainissement (il manque sur le bassin versant Maubecq une capacité tampon d'orage : étude 2002 Sud-Ouest du 06/12/2010 : « *Une histoire d'eau à St Vincent de Tyrosse* »).

Dans ces conditions, pourquoi la DDCSPP 40, la ARS 40 et IFREMER Arcachon n'ont-elles pas été alerté par la DDTM 40 ? Est-ce qu'il y a eu un dysfonctionnement de la chaîne d'information ?

Pourquoi la note de service DGAL-SDSS AN 20128843 du 28/12/2012 n'a-t-elle pas été mise en application dans les Landes ? Cette note de service a pour but de mettre en place pour chaque secteur ostréicole à risque sanitaire, un protocole TIAC (Toxico-Infection Alimentaire Collective), que la SEPANSO déjà rappelé en 2015. Ce protocole vise à faire remonter l'information relative aux risques de pollution prévisible ; il a également pour but essentiel d'éviter à des consommateurs d'huîtres d'être intoxiqués par les Nov.

Veillez agréer, Monsieur le préfet, l'expression de notre considération distinguée.



Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine  
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte  
+33 5 58 73 14 53  
[georges.cingal@orange.fr](mailto:georges.cingal@orange.fr)  
<http://www.sepanso40.fr>

**Copie à :**

- **DDCSPP ([ddcspp-svssa@landes.gouv.fr](mailto:ddcspp-svssa@landes.gouv.fr))**
- **IFREMER ([gilles.trut@ifremer.fr](mailto:gilles.trut@ifremer.fr))**
- **Syndicat mixte de rivières côte sud ([mcosta@rivierescotesud.fr](mailto:mcosta@rivierescotesud.fr))**
-



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

Les informations, opinions et recommandations contenues dans la présente fiche proviennent de sources dites fiables de la littérature et ne doivent être utilisées que comme des guides pour obtenir des données relatives au danger considéré, à la maladie provoquée, aux aliments impliqués et aux mesures d'hygiène et de maîtrise recommandées aux professionnels et aux particuliers. Ces fiches ne sauraient valoir comme procédés spécifiques de production.

Mai 2006

## **Norovirus** (virus, *Caliciviridae*)

### **A) Nature et habitat**

#### **a) Principales caractéristiques microbiologiques.**

Les norovirus (NoV) sont des virus non enveloppés dont le génome est constitué d'un ARN monocaténaire de polarité positive. Ils appartiennent à la famille des *Caliciviridae*, genre *Norovirus*. Le genre *Norovirus* comprend cinq génogroupes parmi lesquels les génogroupes I, II et IV concernent l'homme. Les norovirus sont caractérisés par une très grande variabilité aboutissant à la définition de plusieurs génotypes. Ainsi pour les génogroupes I et II, les plus importants chez l'homme, on différencie actuellement au moins 8 et 17 génotypes.

#### **b) Caractère zoonotique<sup>1</sup>.**

Il existe des souches animales dont certaines sont génétiquement proches des souches humaines, mais aujourd'hui il n'existe aucune donnée sur le risque de zoonose.

#### **c) Réservoir (tellurique, environnemental, animal, humain).**

L'homme est le réservoir des norovirus humains. Ces virus persistent dans le milieu extérieur et ils sont résistants aux traitements d'épuration qu'ils soient physiques ou chimiques. L'environnement sera contaminé par des rejets humains.

### **B) Maladie humaine**

#### **a. Formes symptomatiques (y compris complications, létalité) et phases asymptomatiques, durée de la maladie (incubation, symptomatologie), distribution par classes d'âge. Caractère épidémique.**

Les norovirus sont les principaux agents des gastro-entérites aiguës toutes classes d'âges confondues. Ces gastro-entérites sont caractérisées par l'apparition brutale de vomissements et/ou de diarrhée après une courte incubation de 24 à 48 heures. La majorité des infections guérissent spontanément en moins de 2 à 3 jours. Cependant, des formes cliniques plus sévères ont été observées, notamment chez les immunodéprimés chez qui ont été décrit des formes chroniques.

Le virus est présent dans toutes les régions du globe. En Europe les infections à norovirus sont marquées par une saisonnalité, mais des épidémies ponctuelles au printemps et en été sont observées.

#### **b. Modalités de contamination humaine autres que par les aliments et risque de transmission inter humaine secondaire**

La transmission par voie féco-orale est la plus importante. Elle est souvent directe, de personne à personne ou indirecte par ingestion d'eau ou d'aliments contaminés souvent poursuivie par une diffusion de personne à personne. La transmission par voie aérienne (aérosols) est probable notamment lors des vomissements et pourrait participer à la diffusion du virus. Dans ces épidémies dues aux norovirus, le taux d'attaque est important.

La transmission des norovirus est favorisée par son excrétion fécale élevée ( $10^7$  à  $10^{10}$  particules/g de selles) et prolongée (environ 7 à 10 jours).

#### **c. Populations à risque**

Il n'y a pas de groupes à risque parfaitement caractérisés. Les personnes stressées (par exemple les militaires en campagne) et les immunodéprimés peuvent présenter des formes plus sévères ou prolongées.

<sup>1</sup> Zoonose : maladie ou infection qui peut être transmise dans des conditions naturelles, des animaux vertébrés à l'homme et inversement.



Laboratoires  
des Pyrénées et des Landes

## Autocontrôle de la qualité des eaux de baignades

Commune : SOORTS-HOSSEGOR

Point de Prélèvement : BLANCHE

Date et heure de Prélèvement : 26/07/2019 à 08:55

### Résultats d'analyses :

(dossier LPL n° SE198695, échantillon n°14267)

**Entérocoques : 63 / 100 ml (Bon Résultat)**  
**Escherichia coli : 273 / 100 ml (Résultat Moyen)**



## QUALITÉ MOYENNE



(en application des critères de note d'information n° DGS/EA4/2014/166 du 23 mai 2014)

La qualité de l'eau de cette plage est analysée du 1 juillet au 31 août 2019 dans le cadre de l'autocontrôle diligenté par la commune et le Syndicat Mixte de Gestion des Baignades des Landes

#### Historique résultats de cette plage

03/07/2019 ☺ 05/07/2019 ☺ 10/07/2019 ☹ 12/07/2019 ☺ 17/07/2019 ☺  
19/07/2019 ☺ 24/07/2019 ☺

Mont de Marsan, le 27/07/2019

La Responsable Technique  
Nathalie SARRAILLE

Note d'information n° DGS/EA4/2014/166 du 23 mai 2014:

		BON	MOYEN	MAUVAIS
Eaux de mer	Escherichia coli (/100ml)	≤100	100<x≤1000	>1000
	Entérocoques (/100ml)	≤100	100<x≤370	>370
Eaux douces	Escherichia coli (/100ml)	≤100	100<x≤1800	>1800
	Entérocoques (/100ml)	≤100	100<x≤660	>660

Destinataires : dst@hossegor.fr, mcosta@rivierescotesud.fr, j.lanche@hossegor.fr, postedesecours@hossegor.fr

#### Site de Mont de Marsan :

1, rue Marcel David - BP 219  
40004 MONT DE MARSAN cedex  
Tel : 05 58 06 08 08  
Fax : 05 58 06 15 47  
contactmdm@labopl.com

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie  
Portées d'agrément communiquées sur demande



**Laboratoires**  
des Pyrénées et des Landes

## Autocontrôle de la qualité des eaux de baignades

Dans le cadre de l'information au public (cf. directive européenne 2006/7/CE), et dans le cadre de cet auto-contrôle, vous trouverez ci-dessous, l'ensemble des informations recueillies par les préleveurs du LPL lors des prélèvements (respect de l'arrêté du 23/09/08). Ces informations peuvent vous être utiles pour toute analyse des résultats et prise de décision.

n°dossier LPL : **SE198695(14267)** Motif du prélèvement : **Autocontrôle**

Commune : **SOORTS-HOSSEGOR**

Plage : **BLANCHE (Code PSV : 795)**

Nature de l'eau de baignade : **OCEAN**

Préleveur : **Julien LAPEYRE (L.P.L. - M.D.M. prélèvement réalisé sous accréditation)**

Date et Heure de prélèvement : **26/07/2019 à 08:55**

### Physico-chimie de l'eau

Température de l'eau (mesure ponctuelle): **23.1 ° C**

pH: **7.8 PH**

### Contexte météorologique

Température de l'air: **20.5 ° C**

### Condition de prélèvement

Prélèvement phytoplancton: **ABSENCE**

### Autres

Interdiction Baignade: **STATUT INCONNU**

### Aspect de l'eau

Transparence de l'eau: **0.6 M**

Observations: **PNO-RIEN À SIGNALER**

### Bactériologie

ECOLI PCR: **273 /100 ml**

Entérocoques intestinaux: **63 /100 ml**

**Détection / Quantification E-coli Baignade PCR temps réel**

**IDX 33/04-02/15**

### **Site de Mont de Marsan :**

1, rue Marcel David - BP 219  
40004 MONT DE MARSAN cedex  
Tel : 05 58 06 08 08  
Fax : 05 58 06 15 47  
contactmdm@labopl.com

*Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie  
Portées d'agrément communiquées sur demande*



Laboratoires  
des Pyrénées et des Landes

## Autocontrôle de la qualité des eaux de baignades

Commune : SOORTS-HOSSEGOR

Point de Prélèvement : CHENES LIEGES

Date et heure de Prélèvement : 26/07/2019 à 08:50

### Résultats d'analyses :

(dossier LPL n° SE198694, échantillon n°14266)

**Entérocoques : 448 / 100 ml (Mauvais Résultat)**

**Escherichia coli : 395 / 100 ml (Résultat Moyen)**



# MAUVAISE QUALITÉ



(en application des critères de note d'information n° DGS/EA4/2014/166 du 23 mai 2014)

La qualité de l'eau de cette plage est analysée du 1 juillet au 31 août 2019 dans le cadre de l'autocontrôle diligenté par la commune et le Syndicat Mixte de Gestion des Baignades des Landes

#### Historique résultats de cette plage

03/07/2019 ☺ 05/07/2019 ☺ 10/07/2019 ☹ 12/07/2019 ☺ 17/07/2019 ☺  
19/07/2019 ☺ 24/07/2019 ☺

Mont de Marsan, le 27/07/2019

La Responsable Technique  
Nathalie SARRAILLE

Note d'information n° DGS/EA4/2014/166 du 23 mai 2014:

		BON	MOYEN	MAUVAIS
Eaux de mer	Escherichia coli (/100ml)	≤100	100<x≤1000	>1000
	Entérocoques (/100ml)	≤100	100<x≤370	>370
Eaux douces	Escherichia coli (/100ml)	≤100	100<x≤1800	>1800
	Entérocoques (/100ml)	≤100	100<x≤660	>660

Destinataires : dst@hossegor.fr, mcosta@rivierescotesud.fr, j.lanche@hossegor.fr, postedesecours@hossegor.fr

#### Site de Mont de Marsan :

1, rue Marcel David - BP 219  
40004 MONT DE MARSAN cedex  
Tel : 05 58 06 08 08  
Fax : 05 58 06 15 47  
contactmdm@labopl.com

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie  
Portées d'agrément communiquées sur demande



**Laboratoires**  
des Pyrénées et des Landes

## Autocontrôle de la qualité des eaux de baignades

Dans le cadre de l'information au public (cf. directive européenne 2006/7/CE), et dans le cadre de cet auto-contrôle, vous trouverez ci-dessous, l'ensemble des informations recueillies par les préleveurs du LPL lors des prélèvements (respect de l'arrêté du 23/09/08). Ces informations peuvent vous être utiles pour toute analyse des résultats et prise de décision.

n°dossier LPL : **SE198694(14266)** Motif du prélèvement : **Autocontrôle**

Commune : **SOORTS-HOSSEGOR**

Plage : **CHENES LIEGES (Code PSV : 796)**

Nature de l'eau de baignade : **OCEAN**

Préleveur : **Julien LAPEYRE (L.P.L. - M.D.M. prélèvement réalisé sous accréditation)**

Date et Heure de prélèvement : **26/07/2019 à 08:50**

### Physico-chimie de l'eau

Température de l'eau (mesure ponctuelle): **24.4 ° C**

pH: **7.8 PH**

### Contexte météorologique

Température de l'air: **20.7 ° C**

### Condition de prélèvement

Prélèvement phytoplancton: **ABSENCE**

### Autres

Interdiction Baignade: **STATUT INCONNU**

### Aspect de l'eau

Transparence de l'eau: **0.6 M**

Observations: **PNO-RIEN À SIGNALER**

### Bactériologie

ECOLI PCR: **395 / 100 ml**

Entérocoques intestinaux: **448 / 100 ml**

**Détection / Quantification E-coli Baignade PCR temps réel**

**IDX 33/04-02/15**

### **Site de Mont de Marsan :**

1, rue Marcel David - BP 219  
40004 MONT DE MARSAN cedex

Tel : 05 58 06 08 08

Fax : 05 58 06 15 47

contactmdm@labopl.com

*Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie  
Portées d'agrément communiquées sur demande*



Laboratoires  
des Pyrénées et des Landes

## Autocontrôle de la qualité des eaux de baignades

Commune : SOORTS-HOSSEGOR

Point de Prélèvement : PARC

Date et heure de Prélèvement : 26/07/2019 à 08:40

### Résultats d'analyses :

(dossier LPL n° SE198696, échantillon n°14268)

**Entérocoques : 1723 /100 ml (Mauvais Résultat)**

**Escherichia coli : 646 /100 ml (Résultat Moyen)**



# MAUVAISE QUALITÉ



(en application des critères de note d'information n° DGS/EA4/2014/166 du 23 mai 2014)

La qualité de l'eau de cette plage est analysée du 1 juillet au 31 août 2019 dans le cadre de l'autocontrôle diligenté par la commune et le Syndicat Mixte de Gestion des Baignades des Landes

#### Historique résultats de cette plage

03/07/2019 ☺ 05/07/2019 ☺ 10/07/2019 ☹ 12/07/2019 ☺ 17/07/2019 ☺  
19/07/2019 ☺ 24/07/2019 ☺

Mont de Marsan, le 27/07/2019

La Responsable Technique  
Nathalie SARRAILLE

Note d'information n° DGS/EA4/2014/166 du 23 mai 2014:

		BON	MOYEN	MAUVAIS
Eaux de mer	Escherichia coli (/100ml)	≤100	100<x≤1000	>1000
	Entérocoques (/100ml)	≤100	100<x≤370	>370
Eaux douces	Escherichia coli (/100ml)	≤100	100<x≤1800	>1800
	Entérocoques (/100ml)	≤100	100<x≤660	>660

Destinataires : dst@hossegor.fr, mcosta@rivierescotesud.fr, j.lanche@hossegor.fr, postedesecours@hossegor.fr

#### Site de Mont de Marsan :

1, rue Marcel David - BP 219  
40004 MONT DE MARSAN cedex  
Tel : 05 58 06 08 08  
Fax : 05 58 06 15 47  
contactmdm@labopl.com

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie  
Portées d'agrément communiquées sur demande



**Laboratoires**  
des Pyrénées et des Landes

## Autocontrôle de la qualité des eaux de baignades

Dans le cadre de l'information au public (cf. directive européenne 2006/7/CE), et dans le cadre de cet auto-contrôle, vous trouverez ci-dessous, l'ensemble des informations recueillies par les préleveurs du LPL lors des prélèvements (respect de l'arrêté du 23/09/08). Ces informations peuvent vous être utiles pour toute analyse des résultats et prise de décision.

n°dossier LPL : **SE198696(14268)** Motif du prélèvement : **Autocontrôle**

Commune : **SOORTS-HOSSEGOR**

Plage : **PARC (Code PSV : 793)**

Nature de l'eau de baignade : **OCEAN**

Préleveur : **Julien LAPEYRE (L.P.L. - M.D.M. prélèvement réalisé sous accréditation)**

Date et Heure de prélèvement : **26/07/2019 à 08:40**

### Physico-chimie de l'eau

Température de l'eau (mesure ponctuelle): **24.2 ° C**

pH: **7.8 PH**

### Contexte météorologique

Température de l'air: **20.7 ° C**

### Condition de prélèvement

Prélèvement phytoplancton: **ABSENCE**

### Autres

Interdiction Baignade: **STATUT INCONNU**

### Aspect de l'eau

Transparence de l'eau: **0.3 M**

Observations: **PNO-RIEN À SIGNALER**

### Bactériologie

ECOLI PCR: **646 / 100 ml**

Entérocoques intestinaux: **1723 / 100 ml**

Détection / Quantification E-coli Baignade PCR temps réel

**IDX 33/04-02/15**

### **Site de Mont de Marsan :**

1, rue Marcel David - BP 219  
40004 MONT DE MARSAN cedex

Tel : 05 58 06 08 08

Fax : 05 58 06 15 47

contactmdm@labopl.com

*Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Ecologie  
Portées d'agrément communiquées sur demande*